

Séminaire : le développement à l'épreuve des cultures et des religions

1 juillet 2016

- ⇒ **Groupe de travail** : Formation des jeunes, outils numériques et partage des connaissances
- ⇒ **Membres** : Gilles Degois, Paul Ginies, Thierry Moulonguet, Martin Péricard

Sommaire

- ⇒ Partie I : Principales conclusions et propositions
- ⇒ Partie II : Note de travail

I. Principales conclusions et propositions

A. CONCLUSIONS

On observe que sous la pression des processus de plus en plus rapides de destruction et de création d'emplois, la conception des systèmes de formation a énormément évolué ces dernières années dans le monde avec la mise en place progressive de l'individualisation de la formation. C'est une réponse pédagogique à la nécessité, ou la contrainte, pour les salariés de se former à leur rythme et selon leurs besoins. Il s'agit d'une première étape qui modifie et influence fortement l'avenir du système de formation et le rôle des pouvoirs publics.

Les systèmes éducatifs vont devoir poursuivre leur mutation en termes de modalités pédagogiques et de prix pour pouvoir prendre en compte les évolutions d'une société africaine de plus en plus connectée et où les savoirs seront désormais numérisés pour être accessibles au plus grand nombre. Il faut rendre autonome celui qui apprend, favoriser le travail collaboratif, l'innovation, l'esprit d'entreprise tout en renforçant les interactions entre celui-ci et le professeur, le maître ou le formateur, le tout en favorisant son émancipation par l'acquisition et la validation de savoirs et de compétences.

Si le numérique apparaît comme une opportunité en phase avec les besoins d'éducation et de formation des jeunes africains - 30 millions en Afrique subsaharienne ne sont pas scolarisés aujourd'hui et au cours des deux prochaines décennies, l'Afrique subsaharienne comptera chaque année 500 000 jeunes âgés de 15 ans supplémentaires (World Bank) -, il constitue bien sûr un risque s'il est synonyme d'un nouveau rapport dominant/dominé. La production et la régulation des contenus seront une question centrale. Quel contenu, pour quelle société ?

On en retiendra de manière opérationnelle que la frontière entre diplôme et certification va se modifier et que la question de l'adaptation des systèmes éducatifs et de formation professionnelle aux besoins de l'économie va être au cœur des transformations des systèmes de formation qu'ils soient publics ou privés.

Le numérique n'est pas seulement un outil pour la formation. En transformant les conditions d'élaboration, de partage et d'exploitation des connaissances, il transforme les savoirs eux-mêmes. En transformant la manière dont on travaille, il transforme aussi les compétences-clés dans nos sociétés. Dès lors, le numérique devrait changer à la fois la manière dont on enseigne - modification du triangle pédagogique (professeur, savoirs, élève) avec un enseignant qui devient un facilitateur -, et ce que l'on enseigne : les disciplines comme les méthodes, le « socle de compétences » comme les modes d'évaluation. (Source Fing Transitions 2015)

Il est possible d'agir sur le terrain et d'apporter des solutions efficaces pour améliorer l'adéquation formation-emploi.

Cependant, ces succès sont limités. Ils butent sur une grande difficulté en Afrique sub-saharienne à faire évoluer les politiques publiques, mais aussi celles d'aide au développement. L'objectif est d'asseoir dans la durée un véritable dialogue public-privé qui permet de co-construire des dispositifs de formation en phase avec les besoins de compétences de l'économie.

Ils ne permettent pas non plus les indispensables changements d'échelle (scalability) des systèmes éducatifs que requiert la formation de millions de jeunes à la recherche d'une compétence, d'un emploi et d'un avenir. Dans ce contexte, le numérique est non seulement le sous-bassement de l'économie du futur, mais dans des configurations innovantes, une des solutions pour conjuguer efficacité, massification et accès à tous à la formation tout au long de la vie.

B. PROPOSITIONS

I. Dialoguer avec les autorités religieuses et coutumières

L'éducation est un moyen au service des fins qui lui sont définies pour le meilleur ou pour le pire. Il est indispensable d'anticiper plutôt que de subir et un dialogue avec les autorités religieuses sur la différence entre instruction religieuse et éducation est indispensable pour éviter toute dérive. Il s'agit de bâtir une politique publique qui témoigne d'une ouverture vers les acteurs communautaires et religieux et d'une prise en compte de la demande sociale.

II. Améliorer l'accès et la qualité de l'éducation et de la formation par le numérique

De manière générale, les problèmes identifiés ont trait à la qualité de l'éducation, au-delà de l'accès proprement dit, et à l'adéquation des formations avec les besoins des secteurs productifs. Les outils numériques sont tout à fait adaptés au développement et à l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation. Aujourd'hui, beaucoup de freins sont levés. Le taux de pénétration du téléphone mobile au cours de la dernière décennie est considérable.

III. Accompagner la puissance publique pour la transition numérique

Les politiques publiques éducatives doivent prendre en compte la transition numérique dans une logique incitative tout en étant garant d'un « socle commun », corpus de valeurs permettant le vivre ensemble, l'éducation à la paix, la citoyenneté. Les mesures incitatives et les régulations relevant de l'Etat doivent être réfléchies en termes de propositions concrètes au regard de la rapidité de l'évolution du contexte. Ce qui implique notamment une coordination très étroite des actions des agences d'aide au développement mais aussi un renforcement des capacités de gouvernance sectorielles dans les pays.

IV. Faire correspondre l'offre et la demande sur le marché du travail

Un grand nombre de jeunes en fin de cursus, bien qu'effectivement formés, ont un profil en inadéquation avec les besoins du marché du travail qu'il faut, par ailleurs, identifier et anticiper. La situation est difficile, mais reste cependant encourageante puisque de nombreux pays ont mis ce point dans leur agenda politique. Des bailleurs comme l'AFD reçoivent de plus en plus de demandes visant à réunir les conditions d'un rapprochement de la formation professionnelle et du marché de l'emploi. Cela passe par une mise en relation entre les centres professionnels et les entreprises (par le biais de partenariats publics-privés), de façon que les secondes puissent indiquer aux dispositifs de formation et d'apprentissage quels sont exactement leurs besoins de compétences actuels et les emplois à venir.

V. Revaloriser la formation aux métiers

Cette volonté se traduit par la mise en place de dispositifs de formations plus souples, courtes, orientées vers le métier, certifiées et reconnues et qui, de facto, vont bénéficier d'une image plus positive qu'elle ne l'est actuellement. Dans la plupart des pays, on peut constater que seulement 5% du budget de l'Éducation nationale est alloué à la formation professionnelle. Ce qui est totalement insuffisant. Pour relever ces défis, il faut des synergies avec, par exemple, l'appui au secteur privé et de la microfinance, ou encore l'appui au développement agricole et aux métiers en milieu rural ; les ONG y contribuent fortement avec de nombreux projets innovants et réussis sur le terrain.

II. Note de travail

A. LIMINAIRE

La croissance démographique dans le monde, notamment en Afrique, doit à tout prix rester un levier pour bâtir un espace mondial avec des aires géographiques innovantes, s'inscrivant dans une logique de développement durable, productives, économiquement solides et socialement solidaires. Elle ne doit pas devenir un obstacle au développement par des migrations incontrôlées liées à des crises, des conflits ou à la pauvreté. Pour y parvenir, en prévenant les risques d'une dérive dommageable vers le fondamentalisme et ses conséquences, l'un des principaux leviers est l'éducation et la formation professionnelle. L'éducation est à la fois un droit fondamental et l'une des clés du progrès social et du développement économique, essentiel à la lutte contre les inégalités et conditions de la transition démographique. L'émergence des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et de l'ensemble des outils numériques qui leurs sont liés favorise la diffusion de l'information et pose la question de la constitution des références et fondamentaux de la connaissance à transmettre et de sa relation avec l'Etat, la société, la religion. Mais si la jeunesse africaine est aujourd'hui, comme celle du nord, « citoyenne du monde » avec toutes les conséquences que cela comporte, l'éducation étant un facteur central de socialisation et d'intégration, son organisation ne peut être conçue indépendamment ou contre les structures traditionnelles et/ou religieuses. Celles-ci doivent même relayer et appuyer l'introduction des nouvelles connaissances et technologies dans un rôle de médiation.

Mots clés : religions, développement, éducation, technologies de l'information, outils numériques

B. UN CONSTAT

1. Un nouveau jeu d'acteurs

L'éducation était par essence une relation asymétrique entre l'Etat et les administrés. La réalité de terrain démontre que dans la plupart des cas les politiques publiques ne répondent que pour partie aux attentes des populations en termes d'insertion dans la société (valeurs, roman national, citoyenneté, etc.) et d'emploi (employabilité dans les secteurs formel et informel). On constate aujourd'hui, dans la plupart des pays francophones une défiance croissante des familles envers l'école publique.

Comme l'a montré Marie France Lange, (IRD Stratégies des acteurs et politiques publiques d'éducation en Afrique de l'ouest.). La recherche d'une « bonne éducation » intégrant des valeurs morales mais aussi religieuses est au centre des préoccupations avant même l'acquisition de savoirs et de compétences. Cette préoccupation s'illustre par exemple au Sénégal où des parents choisissent pour leurs enfants l'école coranique au primaire et l'école catholique pour poursuivre au secondaire.

Le numérique et la mise à disposition des TIC (satellites, téléphones, smartphones), de la m-education (contenus, MOOC's) va révolutionner la diffusion des contenus et introduire une nouvelle variable dans le champ des systèmes éducatifs en pleine transformation. De nouveaux acteurs (sociétés privés, fondations, etc.) apparaissent alors pour se positionner sur ce marché émergent avec 350 millions d'enfants à scolariser en Afrique en une génération (ce qui est inédit dans l'histoire de l'humanité¹).

Le rôle de l'Etat jusqu'alors garant de politiques publiques éducatives s'en trouve profondément et durablement modifié. Les communautés (les parents, les représentants religieux, les villageois, etc.) quant à elles ont désormais accès à l'information et n'acceptent plus de ne pas être partie prenante de la définition de leur avenir et de leurs choix. Face à cette demande, et faute de réponse publique adaptée, une offre multiforme se développe allant du mercantilisme au fondamentalisme.

L'écart se creuse entre l'école et la société. Auparavant les parents étaient fiers du cursus scolaire de leurs enfants ; aujourd'hui, pour beaucoup, les marqueurs de réussite ne sont plus les diplômes et l'école locale, pour partie, a perdu sa fonction d'ascenseur social, vitale pour l'évolution de sociétés où les inégalités s'accroissent et n'offre plus les « garanties » tant en termes de qualité d'éducation que de moralité. La télévision et internet facilitent l'extraversion et le rêve « d'ailleurs » par la faiblesse comparative des contenus locaux, ce qui ne contribue pas à un enracinement et à une valorisation de sa propre histoire, susceptible de renforcer l'estime de soi et le partage de valeurs communes.

Un phénomène de démocratisation de l'information est donc en cours mais celui-ci pose la question de l'élaboration de « communs » (cf. annexe : article de Gaël GIRAUD) culturels, religieux et éducatifs. Comment sur cette base commune vivre ensemble et donner à chacun un socle de base permettant de mieux intégrer les influences externes ? Comment éviter que l'espace laissé par l'école publique n'ouvre la voie à l'instrumentalisation de l'éducation, notamment dans son rapport à la religion (exemple de certaines églises évangéliques) ou à la politique (Hamas, DAECH) ou les deux (Wahhabisme, etc.) ou que l'éducation ne soit plus considérée qu'en tant qu'espace marchand ? Et quels sont les fondements culturels, politiques et religieux qui vont favoriser ou s'opposer à ces évolutions ?

Le déploiement du numérique permet l'émergence d'un nouveau jeu d'acteurs « sphère publique – entreprises privées – société civile » qui va recomposer l'écosystème de l'éducation et la relation du maître à l'élève avec un triangle pédagogique durablement modifié. Comment les systèmes éducatifs publics ou confessionnels vont-ils gérer cette transition et cette nouvelle forme d'intermédiation ? Pendant une période de transition, aujourd'hui amorcée, cohabiteront des centres à la fois physiques et virtuels de formation, **mais une rupture historique est en œuvre dans la transmission du savoir et des savoir-faire**. Si elle permet d'accroître rapidement l'efficacité et la redevabilité (mesure du résultat) des dispositifs de formation qui sont de plus en plus centrés sur l'élève, **l'enseignant devient un facilitateur qui transforme l'information désormais disponible en connaissance**. La fonction de socialisation, de construction d'une identité nationale et religieuse, d'appartenance à un groupe qui est déjà contestée à l'école publique va s'en trouver profondément affectée.

¹ En Afrique, 2/3 de la population a moins de 24 ans. Cette jeunesse est l'avenir du continent, son plus grand espoir mais constitue aussi un énorme défi pour le développement puisque 20% des jeunes sont actuellement au chômage.

Le numérique est un facteur clé dans le basculement d'un modèle de gouvernance et de développement centralisé vers un modèle décentralisé. Le mode opératoire de sa diffusion doit être le contrat pour définir les droits et les devoirs de chacun dans les nouvelles pratiques des diffusions de la connaissance. Socle de base et contrat sont les outils de la régulation. Il est urgent pour prévenir les dérives d'élaborer des politiques publiques adaptées et de « maîtriser » à différentes échelles le cyberspace, les contenus et les modalités d'accès.

Point d'attention : les questions de la médiation, de l'intermédiation entre acteurs et de la définition d'un « socle commun » en termes de contenus (valeurs, éducation à la paix, au vivre ensemble, etc.) socle du roman national à co-construire entre Etat, opérateurs privés et populations.

2. L'éducation de base et le défi de la qualité de l'enseignement

Depuis une dizaine d'années, des progrès considérables ont été faits en termes d'accès à l'école primaire. L'Afrique subsaharienne a enregistré les résultats les plus importants ces dix dernières années. Entre 1998 et 2009, l'effectif scolarisé a augmenté de 31% (soit 58 millions d'élèves supplémentaires). Cependant les résultats restent très contrastés et une relation à l'école publique très variable. On observe qu'au Niger et au Burkina Faso, respectivement 79 % et 70% des actifs n'ont aucune formation (USAID données DHS, 2013 ?). Le Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (2014-2024) du Niger publié en 2013 mentionnait que pour élargir l'éducation de base : « la première phase du programme permettra de faire l'évaluation de l'expérimentation portant sur les écoles coraniques rénovées et d'étudier les conditions de sa généralisation. Ces écoles peuvent constituer une alternative pour les enfants qui n'ont pas accès à l'école en raison des réticences des familles. ». Ce document, d'une centaine de pages, qui couvre l'ensemble du champ éducatif du préscolaire à l'enseignement supérieur ne mentionne qu'à ce dernier niveau un recours limité aux TIC.

Les données disponibles montrent que les dépenses d'éducation représentent de 7 % à 28 % de la totalité des dépenses gouvernementales de la plupart des pays, alors que pour les pays d'Afrique subsaharienne la fourchette va de 11 % à 28 %, avec une moyenne de 18,3 %. Ceci est à mettre en relation avec des niveaux de PIB et donc de ressources publiques très faibles. La dépense publique en pourcentage du PIB par élève est en Afrique comparable à celle du reste du monde (5% du PIB) avec cependant une grande variabilité (entre 1,2 et 12 % du PIB source Unesco 2011).

Dans l'enseignement primaire, la dépense publique par élève dans les pays d'ASS est comparable à la moyenne des autres groupes de pays, qui est généralement comprise entre 11 et 15 % du PIB par habitant alors qu'elle est 3,7 fois plus élevée dans l'enseignement secondaire et de trois à 5 fois plus dans l'enseignement supérieur (source : L'enseignement post-primaire en Afrique subsaharienne BM 2005) Ce qui pose la question de l'efficacité de la dépense publique. En dépit de ces résultats, 1/4 des enfants qui devraient être à l'école ne sont toujours pas scolarisés. C'est désormais aux autres cycles d'enseignement qu'il faut améliorer l'accès, notamment le cycle secondaire. Seuls 34% des enfants y accèdent à l'heure actuelle.

La caractéristique commune à tous les pays est la déperdition des effectifs en cours de cycle. Redoublements et abandons d'études conjuguent leurs effets sur le taux d'achèvement du primaire (TAP) qui est en moyenne très faible.

- Sur 81% d'entrants dans le primaire seulement 52 % en sortent en ayant accompli la totalité du cycle et seulement 33% rentrent dans le premier cycle secondaire ;
- Finalement seulement 8 % terminent le deuxième cycle secondaire et 5% rentrent dans l'enseignement supérieur.

En ce qui concerne l'accès des filles, il n'est pas superfétatoire de citer une nouvelle fois le Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (2014-2024) du Niger ; *« Des études complémentaires menées au cours des dernières années font état d'un certain nombre de freins à la scolarisation des filles. Il s'agit notamment de : (1) la vulnérabilité des ménages et les coûts d'opportunités liés à la scolarisation des filles; (2) les us et pratiques culturelles défavorables à la promotion de la femme (mariage précoce et forcé, excision, enlèvements , déplacements des nomades, spécificités liées aux habitats dispersés, influences des courants irrédentistes ; (3) la méconnaissance et l'interprétation défavorable des textes sacrés ; (4) l'existence de stéréotypes sexistes discriminatoires (cohabitation des filles et garçons non admise à partir de 7 ans dans certaines régions, disciplines spécifiquement masculines ou féminines par exemple les disciplines scientifiques et techniques réservées aux garçons, illustrations des manuels scolaires et contenus des programmes qui véhiculent des stéréotypes sexistes, etc.), (5) l'analphabétisme en général et celui des femmes en particulier et (6) l'inexistence d'un cadre fédérateur de pilotage du système éducatif ».*

La croissance économique africaine, bien qu'elle soit soutenue et dispose d'une durabilité globalement établie, fournit finalement peu de ressources budgétaires additionnelles et se révèle par ailleurs peu créatrice d'emplois. Il en résulte deux conséquences majeures.

Premièrement, en raison de la démographie, le maintien et l'accroissement du taux de scolarité dans le primaire vont absorber l'essentiel des ressources publiques. L'enseignement secondaire, technique et supérieur risque donc d'être le parent pauvre des politiques publiques d'éducation et de formation, alors même que l'on observe que la durée du chômage s'accroît avec le nombre d'années passées à l'université comme le montrent des enquêtes récentes (2013) au Cameroun et au Togo. De précieuses ressources publiques dépensées dans la formation aboutissent finalement à « fabriquer des chômeurs », créant ainsi de fortes frustrations et des risques associés.

Deuxièmement, la structure du marché du travail est encore très liée à la nature de l'économie africaine où le secteur informel reste prépondérant. Celui-ci occupe, selon les pays, 50 à 75 % de l'économie et emploie de 92 à 95 % du total de la main d'œuvre disponible. Il constitue donc « la norme sociale » et le sous-bassement de la culture entrepreneuriale africaine. Par comparaison, le secteur public et le secteur privé formel représentent respectivement de 2 à 4% (en diminution) et de 2 à 6% (en croissance) de l'emploi total (AFD/Banque Mondiale 2012). Paradoxalement, malgré la part restreinte de l'économie formelle et de l'emploi salarié, on constate une pénurie persistante de main d'œuvre qualifiée pour répondre aux besoins des entreprises qui investissent sur le continent.

Dans le même temps, à défaut de politiques incitatives et de mécanismes de financement adaptés, l'essor d'une offre éducative privée pour pallier les défaillances du système public reste variable selon les pays, en termes de volume, de qualité et d'adéquation avec les besoins du marché du travail.

Le système éducatif va donc devoir évoluer vers une nouvelle réalité économique dans un contexte mondial où l'on observe que le développement des compétences, sous forme de certifications reconnues par les entreprises, va, sinon prendre le pas, être aussi important que les diplômes. Ceux-ci ne garantissent en effet pas nécessairement l'employabilité et le temps d'évolution des institutions académiques peine à suivre celui de la société et de l'économie réelle.

Ce constat ne vaut pas que pour l'Afrique. Une étude publiée par le World Innovation Summit for Education (WISE) en 2014 (enquête auprès de 645 experts) met en évidence des évolutions rapides dans le monde en matière d'éducation et de formation professionnelle et montre qu'à l'horizon 2030, les certifications délivrées ou validées par les entreprises auront un poids équivalent aux diplômes.

L'emploi des jeunes, et la question sous-jacente de l'adéquation formation-emploi, va donc être une question clé pour éviter de nouveaux « printemps arabes » et permettre aux pays africains d'asseoir une croissance qui soit véritablement « inclusive » et qui repose sur une valorisation de son capital humain (dividende démographique).

La note Technique N° 15 de l'AFD janvier 2016 consacrée à la Jeunesse sahélienne met en exergue que : « La perte des repères induite par la multiplicité des informations contradictoires disponibles de plus en plus facilement avec le développement des NTIC, a fortement affaibli les mécanismes de socialisation traditionnels, auxquelles d'autres formes se sont substituées. Condamnés à entrer dans l'âge adulte de plus en plus tardivement en raison des contraintes qui pèsent sur leur autonomisation, les jeunes sahéliens sont par ailleurs prisonniers d'un état transitoire qui ne leur convient pas. »

Point d'attention : avec cette tendance démographique et la montée du chômage, il est nécessaire d'intégrer dans notre approche non seulement les préoccupations relatives à l'éducation de base mais également à l'enseignement secondaire, supérieur, la formation professionnelle, avec un accent mis sur l'insertion et l'emploi des jeunes.

3. Le numérique transforme l'éducation

L'OCDE élabore des études et tests de performances des élèves, le PISA (acronyme de "Programme for International Student Assessment"), en français, "Programme international pour le suivi des acquis des élèves". Celui-ci montre que les pays qui utilisent de manière poussée les outils numériques sont les plus performants. Les jeunes Finlandais qui bénéficient d'un ordinateur pour deux élèves au collège sont les premiers en maths au test PISA, les Sud-Coréens, très bien équipés également, sont seconds alors que les français arrivent au 17ème rang parmi la soixantaine de pays évalués. L'investissement dans les technologies joue un rôle déterminant dans les performances des élèves et donc des systèmes éducatifs. En Corée du sud, pays qui a fortement investi pour ses technologies en éducation dès le début des années 90, les enseignants utilisent les TIC pour enseigner.

Outil de formation, en transformant les conditions d'élaboration, de partage et d'exploitation des connaissances, **le numérique transforme les savoirs eux-mêmes, et en modifiant radicalement la manière de travailler, il transforme aussi les compétences-clés dans nos sociétés.** Dès lors, le numérique change à la fois la manière dont on enseigne, et ce que l'on enseigne : les disciplines comme les méthodes, le « socle de compétences » comme les modes d'évaluation. (Source Fing Transitions 2015)

Analyste des politiques et professeur, Yasar Jarrar (Wise 2014) estime que « le futur système d'éducation sera un hybride entre le contenu en ligne et les réseaux mondiaux physiques d'apprentissage ». Il est largement admis que les technologies basées sur le Web seront déterminantes. En effet, 43% des experts interrogés estiment que le contenu sera fourni principalement par les plates-formes en ligne. Toutefois, cela ne rend pas les écoles ou centres de formation obsolètes. Il importe comme le soutiennent des experts tels que John Mahaffie de maintenir des espaces physiques d'apprentissage et d'envisager à l'avenir les centres de formation comme « des environnements d'apprentissage avec les interactions sociales ».

Michael Trucano notait en 2013 dans une publication de la Banque Mondiale que : *« Un défi persistant pour les décideurs politiques d'éducation et les planificateurs liés à l'utilisation potentielle des technologies d'information et de la communication (TIC) dans les collectivités éloignées, à faible revenu dans le monde entier est que la plupart des produits, des services, des modèles d'utilisation, d'expertise et de recherche liés à l'utilisation des TIC dans l'éducation proviennent de contextes et environnements à revenu élevé. L'une des conséquences est que les « solutions » technologiques compatibles sont importées et « faites pour adapter » dans ce qui sont souvent beaucoup des environnements plus difficiles. **Quand elles ne marchent pas, ou si elles sont trop chères à répliquer à toute échelle, cela est pris comme « preuve » que l'utilisation des TIC dans l'éducation dans ces lieux est sans importance - et peut-être irresponsable.** »*

Mais le développement du numérique est aussi porteur de menaces. Les NTIC constituent le relais de diffusion de nouvelles idées religieuses – notamment celles des activistes - et proposent un rapport différent à la religion qui séduit les jeunes. Au Sénégal, les réseaux soufis réformistes recourent de plus en plus à ces nouveaux modes de communication pour fédérer les jeunes : création de forum, émissions télévisées diffusées via les smartphones et sites internet. (Source AFD note N°15)

Point d'attention : optimiser le levier numérique en veillant que le mirage technologique ne favorise pas des dérives de marchandisation, commerciales (voir document joint sur les PPE), prosélytes, etc.

4. La formation professionnelle une priorité des politiques publiques

La formation professionnelle est un secteur en pleine expansion dans la majorité des pays. Les dirigeants placent désormais parmi leurs priorités la formation professionnelle et l'insertion des jeunes, les femmes devant, dans ce domaine, être des cibles prioritaires. Mais la situation actuelle est loin d'être favorable, car beaucoup de pays ont des dispositifs de formation sous-dimensionnés, des équipements obsolètes, des formateurs n'ayant pas bénéficié de recyclage de formation continue depuis très longtemps.

La note Technique N° 15 de l'AFD consacrée à la Jeunesse sahélienne souligne : « Alors qu'après les indépendances l'école publique était perçue comme une voie d'accès à des emplois administratifs, ces débouchés se sont taris. **La perception des familles est donc que l'école ne joue plus son rôle de garantie vers l'emploi, et de surcroît, qu'elle n'est parfois même pas en mesure de donner à l'enfant la formation morale dont il a besoin.** C'est notamment ce rôle que s'assignent les écoles arabo-islamiques (coraniques), s'inscrivant dans une logique de formation d'un individu. Marquées par une très grande diversité dans le contenu des apprentissages et le niveau de formalisme, ces écoles ont pour point commun de proposer un autre modèle éducatif, tourné vers l'insertion au sein d'une communauté religieuse.

Si la plupart des parents plébiscitent une double éducation, certains enfants ne sont scolarisés que dans des écoles coraniques non formelles, ne leur garantissant pas l'acquisition de compétences de base. **La situation éducative au Sahel pose donc aujourd'hui deux défis aux Etats et aux sociétés : d'une part la massification de l'accès à l'école primaire a généré des attentes non satisfaites, qui engendrent de la frustration chez les jeunes. D'autre part l'existence d'un double système est porteuse de fractures sociales, ne garantissant pas un socle de compétences et de valeurs communes à tous les enfants.**

Les systèmes de formation professionnelle ont en effet été construits très largement dans les années soixante-dix, après les indépendances en copiant les modèles du nord. Ils ont été conçus pour des économies caractérisées à l'époque par une forte prééminence du secteur public et un secteur de production à forte dominante agro-industrielle et minière peu différencié et peu intégré.

Cette organisation doit céder la place à un nouveau modèle productif qui intègre fortement les chaînes de valeurs, pour créer de la richesse et de l'emploi. Il devra articuler de façon interactive la différenciation des produits, la réactivité des processus et des relations sociales qui concilient mobilité et sécurité, villes et campagnes, zones côtières et hinterland. Il devra s'appuyer sur un système de formation initiale et continue qui assure un haut niveau général de compétences attendues, une forte capacité d'initiative individuelle et d'apprentissage de nouveaux savoirs, une forte capacité à innover et entreprendre. La transition entre ces deux systèmes n'a pas été « gérée ».

On observe que sous la pression des processus de plus en plus rapides de destruction et de création d'emplois, la conception des systèmes de formation a énormément évolué ces dernières années dans le monde avec la mise en place progressive de l'individualisation de la formation. C'est une réponse pédagogique à la nécessité, ou la contrainte, pour les salariés de se former à leur rythme et selon leurs besoins. Il s'agit d'une première étape qui modifie et influence fortement l'avenir du système de formation et le rôle des pouvoirs publics.

L'AFD (note technique N°15) note que : » L'incapacité d'une bonne partie de la jeunesse à faire valoir professionnellement les compétences acquises à l'école, ou l'inadéquation de celles-ci par rapport à la demande du secteur privé, formel pour les élèves ayant atteint le secondaire, et surtout informel (principal pourvoyeur de main d'œuvre), alimentent un ressentiment vis-à-vis de l'école publique. Ainsi, la demande sociale (des parents, élèves, communautés) est bien celle d'une école qui s'arrime à des opportunités professionnelles, tout en donnant aux jeunes un socle de connaissances de base.

Il s'agit aujourd'hui de gérer son développement personnel et son capital de compétences en s'appuyant sur des dispositifs de formation tout au long de la vie, ce qui constitue un enjeu majeur de la société actuelle caractérisée, en Afrique notamment, par une part importante du secteur informel. La société africaine du plein-emploi de demain sera vraisemblablement très différente de celle des années soixante-dix où l'emploi public était dominant. La plupart des salariés n'effectueront plus leur carrière dans la même entreprise, la nature des entreprises change et l'émergence d'une société de l'innovation et de la connaissance rend plus nécessaire encore une plus grande interpénétration entre les temps consacrés à la formation et à l'activité que celle-ci soit formelle ou informelle, entre le salariat et l'entrepreneuriat.

La gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) au sein des entreprises, qui est une gestion anticipative et préventive des ressources humaines en fonction des contraintes de l'environnement et des choix stratégiques de l'entreprise, illustre cette tendance. La formation initiale et professionnelle va donc devoir évoluer en termes de dynamique et de flexibilité pour répondre tant aux besoins des salariés qui vont gérer eux-mêmes leurs trajectoires professionnelles qu'aux besoins des entreprises qui vont devoir organiser et accompagner ces évolutions. Dans le même temps, compte tenu de cette dynamique, la césure traditionnelle entre les emplois techniques (hard skills) et les fonctions de management (soft skills) vont sinon disparaître, au moins s'estomper et évoluer tout au long d'une carrière professionnelle que l'on soit salarié et/ou entrepreneur.

Les systèmes éducatifs vont devoir poursuivre leur mutation en termes de modalités pédagogiques et de prix pour pouvoir prendre en compte les évolutions d'une société africaine de plus en plus connectée et où les savoirs seront désormais numérisés pour être accessibles au plus grand nombre. Il faut rendre autonome celui qui apprend, favoriser le travail collaboratif, l'innovation, l'esprit d'entreprise tout en renforçant les interactions entre celui-ci et le professeur, le maître ou le formateur, le tout en favorisant son émancipation par l'acquisition et la validation de savoirs et de compétences.

Si le numérique apparaît comme une opportunité en phase avec les besoins d'éducation et de formation des jeunes africains, il constitue bien sûr un risque s'il est synonyme d'un nouveau rapport dominant/dominé. La production et la régulation des contenus seront une question centrale. Quel contenu, pour quelle société ?

Une étude publiée par le World Innovation Summit for Education (WISE) en 2014 met en évidence des évolutions rapides dans le monde en matière d'éducation et de formation professionnelle à l'horizon 2030. Elle montre que respectivement 37 % et 39% des professionnels de l'éducation et de la formation estiment que les certifications professionnelles par les entreprises auront autant d'importance que les diplômes et 24% que l'évaluation par les pairs pour les qualités et compétences personnelles sera importante.

On en retiendra de manière opérationnelle que la frontière entre diplôme et certification va se modifier et que la question de l'adaptation des systèmes éducatifs et de formation professionnelle aux besoins de l'économie va être au cœur des transformations des systèmes de formation qu'ils soient publics ou privés.

La formation professionnelle devra s'adapter :

- Aux évolutions de la demande : elle doit permettre plus d'individualisation, instantanéité, nomadisme et modularisation.
- A l'évolution de l'objet de la formation : le formateur n'a plus le monopole du savoir ; il doit accompagner de plus en plus le passage de l'acquisition de connaissances au développement et à la mobilisation des compétences.
- A l'extension du rôle des organismes de formation : ils ont un rôle croissant à jouer auprès des entreprises dans la gestion et le développement des compétences .

Point d'attention : optimiser la formation professionnelle et prendre en compte les besoins au plus près des bassins d'emplois et des besoins des populations dans une économie essentiellement informelle.

5. Le rôle des agences de développement dans la coordination des projets

Les États sont traversés par des tensions dans la relation des acteurs publics avec les acteurs religieux, qui les concurrencent en endossant certaines de leurs fonctions sociales et constituent des contre-pouvoirs importants. La place de l'action publique est donc fortement en question.

Il existe aujourd'hui beaucoup de projets pilotes isolés, notamment dans le numérique, sans suite et sans écho en l'absence d'un manque de coordination entre les bailleurs de fonds et les programmes sectoriels de l'éducation mis en œuvre par les gouvernements. Cette coordination est pourtant une condition pour que ces projets puissent être déployés à l'échelle d'un pays ou d'un système éducatif. Les Nations Unies (UN-CES - 2015) notent que l'intervention des pouvoirs publics est nécessaire à la mise en place d'un écosystème numérique efficace.

De nombreuses initiatives sous forme de partenariats public-privé comme 1) au Maroc (Institut des Métiers de l'aéronautique (IMA) et l'Institut de Formation aux Métiers de l'Automobile (IFMIA) soutenues par l'AFD, 2) mais aussi du fait d'entreprises privées comme Bolloré en Côte d'Ivoire ou Schneider Electric qui appuie des centres de formation au Nigéria, 3) où plus récemment MEDEF International et le CIAN à travers le programme RH-Excellence Afrique, pour ne citer que celles-là, montrent :

- qu'il est possible d'agir sur le terrain et d'apporter des solutions efficaces pour améliorer l'adéquation formation-emploi ;
- que le secteur privé agit dans de nombreux cas faute de réponses adaptées des pouvoirs publics.

Cependant, ces succès sont limités.

Ils butent sur une grande difficulté en Afrique sub-saharienne à faire évoluer les politiques publiques, mais aussi celles d'aide au développement, pour asseoir dans la durée un véritable dialogue public-privé qui permet de co-construire des dispositifs de formation publiques et/ou privés en phase avec les besoins de compétences de l'économie.

Ils ne permettent pas non plus les indispensables changements d'échelle (scalability) des systèmes éducatifs que requiert la formation de millions de jeunes à la recherche d'une compétence, d'un emploi et d'un avenir. Dans ce contexte, le numérique est non seulement le sous-bassement de l'économie du futur, mais dans des configurations innovantes, une des solutions pour conjuguer efficacité, massification et accès à tous à la formation tout au long de la vie.

Cette intervention doit chercher à inciter le secteur privé à investir et à s'assurer de sa participation. Dans ce cadre, l'un des principaux objectifs des politiques publiques devrait être la mise en place d'une infrastructure technologique de grande capacité accessible à tous et reposant sur un format de données ouvert et, pour cela, créer un cadre juridique et institutionnel encourageant l'innovation numérique.

Le rôle des agences de développement et des gouvernements, qui ont chacun leurs intérêts et leurs agendas propres, est donc en question. Outre la coordination des actions, se pose aussi la problématique de la régulation possible des initiatives des différents opérateurs (entreprises, fondations, agences de développement) et du rôle de garant de la puissance publique par des mesures incitatives et/ou de régulation. La valeur ajoutée des agences se situe de plus en plus dans leur rôle d'accompagnateur du changement et d'appui aux acteurs locaux pour réussir la transformation numérique.

DES PROPOSITIONS

I - Dialoguer avec les autorités religieuses et coutumières

L'éducation est un moyen au service des fins qui lui sont définies pour le meilleur ou pour le pire. Il est indispensable d'anticiper plutôt que de subir et un dialogue avec les autorités religieuses sur la différence entre instruction religieuse et éducation est indispensable pour éviter toute dérive. Il s'agit de bâtir une politique publique qui témoigne d'une ouverture vers les acteurs communautaires et religieux et d'une prise en compte de la demande sociale.

II - Améliorer l'accès et la qualité de l'éducation et de la formation par le numérique

De manière générale, les problèmes identifiés ont trait à la qualité de l'éducation, au-delà de l'accès proprement dit, et à l'adéquation des formations avec les besoins des secteurs productifs. Les outils numériques sont tout à fait adaptés au développement et à l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation. Aujourd'hui, beaucoup de freins sont levés. Le taux de pénétration du téléphone mobile au cours de la dernière décennie est considérable.

III - Accompagner la puissance publique pour la transition numérique

Les politiques publiques éducatives doivent prendre en compte la transition numérique dans une logique incitative tout en étant garant d'un « socle commun », corpus de valeurs permettant le vivre ensemble, l'éducation à la paix, la citoyenneté. Les mesures incitatives et les régulations relevant de l'Etat doivent être réfléchies en termes de propositions concrètes au regard de la rapidité de l'évolution du contexte. Ce qui implique notamment une coordination très étroite des actions des agences d'aide au développement mais aussi un renforcement des capacités de gouvernance sectorielles dans les pays.

IV - Faire correspondre l'offre et la demande sur le marché du travail

Un grand nombre de jeunes en fin de cursus, bien qu'effectivement formés, ont un profil en inadéquation avec les besoins du marché du travail qu'il faut, par ailleurs, identifier et anticiper. La situation est difficile, mais reste cependant encourageante puisque de nombreux pays ont mis ce point à leur agenda politique. L'AFD reçoit de plus en plus de demandes visant à réunir les conditions d'un rapprochement de la formation professionnelle et du marché de l'emploi. Cela passe par une mise en relation entre les centres professionnels et les entreprises (par le biais de partenariats publics-privés), de façon que les secondes puissent indiquer aux dispositifs de formation et d'apprentissage quels sont exactement leurs besoins de compétences actuels et les emplois à venir.

V - Revaloriser la formation aux métiers

Cette volonté se traduit par la mise en place de dispositifs de formations plus souples, courtes, orientées vers le métier, certifiées et reconnues et qui, de facto, vont bénéficier d'une image plus positive qu'elle ne l'est actuellement. Dans la plupart des pays, on peut constater que seulement 5% du budget de l'Éducation nationale est alloué à la formation professionnelle. Ce qui est totalement insuffisant. Pour relever ces défis, il faut des synergies avec, par exemple, l'appui au secteur privé et de la microfinance, ou encore l'appui au développement agricole et aux métiers en milieu rural.

I - LE CONCEPT DES COMMUNS

ENTRETIEN AVEC GAËL GIRAUD - CHEF ECONOMISTE DE L'AFD

D'où vient le concept des communs ?

« Le concept des communs nous invite à repenser l'espace social et les institutions qui lui sont associées. »

Le concept fait irruption dans le champ médiatique lors de l'attribution en 2009 du [prix Nobel d'économie à Elinor Ostrom](#). L'essentiel des travaux de cette économiste a consisté à démontrer sur une base empirique que de nombreuses ressources naturelles peuvent être gérées localement par des communautés qui définissent et mettent en place des normes et des institutions ad hoc. L'objectif est notamment d'éviter l'effondrement de leurs ressources. Le concept s'est depuis répandu dans des directions très variées.

Comment définiriez-vous les communs ?

Les communs se définissent à partir de trois éléments : une ressource, une communauté et un ensemble de règles, c'est-à-dire de droits et d'obligations. La ressource peut être physique, comme des pâturages gérés par une communauté, ou immatérielle, comme les logiciels libres. Elle peut également avoir une portée plus globale (la bonne santé, une éducation de qualité, un climat sain). Face au constat mitigé sur l'efficacité de la gouvernance publique et à l'inefficacité des marchés dans de nombreuses situations, les communs offrent une autre forme de gouvernance collective. Dans le cas de la gestion des ressources en eau souterraine en méditerranée, par exemple, certains dispositifs de concertation entre usagers se sont révélés plus efficaces pour préserver la ressource que les outils réglementaires classiques (quotas, taxes) que proposait la régulation publique. Les communs nous invitent donc à repenser l'espace social et les institutions qui lui sont associées. Car aucun bien n'est naturellement un commun ou un bien public ou privé. En décider relève d'un choix politique collectif.

Pourquoi les communs ont-ils un intérêt particulier pour l'AFD ?

Les ODD sont tellement nombreux qu'ils embrassent quasiment tout. Cette universalité trahit la difficulté de la communauté internationale à discerner des priorités. La logique des communs est une manière de s'orienter dans le « maquis » des ODD. Elle déplace le regard des objets (infrastructures, etc.) vers les institutions et nous invite à donner plus de poids à des communs qui, sans cela, courent toujours le risque d'être négligés : la biodiversité, la santé, l'éducation, la sécurité... Elle permet de placer les usagers et les bénéficiaires des services financiers et non-financiers que propose l'AFD au cœur des processus de régulation et de gestion. Plusieurs questions méritent d'être posées à chaque fois que nous considérons un commun : quel est le rôle des autorités publiques dans sa gestion ? Quelle est la légitimité des acteurs engagés et des règles établies ? Ces dernières vérifient-elles notamment [les 8 principes](#) dont Ostrom a montré qu'elles sont une condition nécessaire à la prospérité du commun ?

II - COMPLEMENTS DE THIERRY ET PAUL

- ↪ L'éducation étant un facteur central de socialisation et d'intégration, on ne peut pas concevoir son organisation indépendamment ou contre les structures traditionnelles ; il faut même dans la mesure du possible que celles-ci relaient et appuient l'introduction des nouvelles technologies dans un rôle de médiation.
- ↪ Nécessité pour les États de définir un socle de base de connaissances, les fondamentaux et les constituants du roman national, qui s'imposerait à tous les intervenants.
- ↪ L'arrivée des technologies numériques conduit à passer d'un mode centralisé d'organisation et de développement à un mode décentralisé. C'est un basculement majeur et un formidable levier de développement. Il faut réfléchir à la bonne stratégie d'accompagnement du changement (un rôle pour les agences d'aide ?).
- ↪ Utiliser le contrat pour définir les droits et les devoirs de chacun dans les nouvelles pratiques de diffusion de la connaissance. Socle de base et contrat sont les outils de la régulation.
- ↪ Le centrage des programmes diffusés par ces technologies devrait être l'employabilité et la mise en capacité entrepreneuriale, les femmes étant dans ce domaine une cible prioritaire.
- ↪ Créer un écosystème qui accompagne la diffusion des connaissances par les outils numériques, à commencer par des réseaux locaux de production d'énergie pour assurer une continuité du service.
- ↪ Bien évaluer les risques et les obstacles pour pouvoir mettre en place des fondations solides et passer à un mode gagnant-gagnant : c'est l'intérêt même des entreprises engagées sur ces programmes de procéder en respectant les identités, en s'appuyant sur les communautés de base et en contribuant au développement à long terme du pays dans lequel elles interviennent.
- ↪ La partie conclusive du rapport que nous préparons serait consacrée à lister quelques orientations destinées à l'AFD pour optimiser l'utilisation du numérique dans l'éducation et la formation.

Séminaire : le développement à l'épreuve des cultures et des religions

Groupe de travail : formation des jeunes, outils numériques et partage des connaissances

Membres : Gilles Degoix, Paul Ginies, Thiery Moulouguet, Martin Péricard

Une première réunion du groupe s'est tenue le mardi 17 novembre en l'absence de Gilles Degoix retenu.

Une convergence de vue tant sur le constat que sur l'idée d'avancer sur des solutions s'appuyant sur des cas concrets (réussite/échecs) s'est rapidement dégagée au travers de six questions non nécessairement exhaustives ni définitivement formulées à ce stade :

1. Comment optimiser le levier numérique : opportunité, menace, marché concurrentiel...
2. Comment faire évoluer les politiques et les systèmes publics d'éducation et de formation ?
3. Comment changer l'allocation de la ressource publique vers plus d'efficacité et de résultats mesurables comme l'employabilité ?
4. De nouveaux acteurs apparaissent (Etats, Fondation, entreprises...) dans l'univers africains de l'éducation et de la formation : Qui sont-ils ? Quels sont les enjeux et leurs objectifs ?
5. L'éducation et la formation sont devenues un marché mondial (9,7 % du PIB mondial) et les besoins africains sont immenses et en forte croissance.
6. Quels seront les freins culturels, religieux qui vont favoriser et/ou s'opposer à ces évolutions, comment concilier l'individualisme, la solidarité et l'inclusion sociale ? Comment assurer une continuité entre les territoires, les villes et les campagnes, la côte et l'hinterland, les pays riches et les pays pauvres ... ?

Il a été proposé d'inviter Madame Valérie Lavergne Boudier, PhD en sciences cognitives, Directrice pédagogique de KTM-Advance. CV joint

Séminaire le développement à l'épreuve des cultures et des religions

Cadre de réflexion : contribution

17 novembre 2015

Dans leur rapport conjoint Perspectives économiques en Afrique 2013, la BAD, l'OCDE et le PNUD soulignent les risques extérieurs – dépendances aux flux financiers et migratoires – et intérieurs – instabilité politique, que les économies africaines devront surmonter pour pérenniser la croissance. Un enjeu majeur identifié dans ce rapport pour dépasser ces risques : **la formation des jeunes**.

Le chômage des jeunes, qui paradoxalement **touche davantage les plus diplômés**, crée des frustrations qui pourront éventuellement venir alimenter une révolte sociale, des contestations politiques, des conflits ethniques ou religieux, ou d'autres situations de tensions favorisées par le caractère désordonné de la croissance urbaine, déjà accusée de renforcer les inégalités et de déliter les solidarités traditionnelles.

Cette explosion urbaine est pourtant source d'opportunités économiques. Mais les qualifications nécessaires pour soutenir une telle activité ne sont pas disponibles ou insuffisantes. **Dans ce contexte, la délivrance de formations adaptées aux besoins des économies africaines en pleine expansion est un défi majeur**. En raison du facteur structurel de l'explosion démographique, mais aussi parce que le taux d'accès à l'enseignement supérieur est l'un des plus faibles au monde. En Afrique subsaharienne, il atteint difficilement les 5 %.

Dans le même temps l'inadéquation de l'offre de formation à la demande de compétences est clairement identifiée **comme l'un des principaux freins à l'entrée de la jeunesse africaine sur le marché du travail**. La formation et la gestion du capital humain en Afrique représentent donc un enjeu majeur aujourd'hui reconnu et mis en avant par l'ensemble des acteurs. Ceci d'autant plus que cette population, jeune, consciente de ses intérêts, exprime des attentes qui sont à rapprocher de la modernité citadine, qui induit de nouvelles formes de consommation mais aussi une plus grande sensibilité aux questions sociétales et environnementales.

L'Afrique doit donc relever le double défi de l'emploi des jeunes, qui peut être considéré comme une condition préalable, pour intégrer celui des chaînes de valeur. **C'est le chemin vertueux pour établir la paix sociale et être un acteur qui compte dans la bataille du développement et de l'innovation**.

La formation tout au long de la vie constitue donc un enjeu majeur de la société actuelle caractérisée par une part importante du secteur informel. La société africaine du plein-emploi de demain sera vraisemblablement très différente de celle des années soixante-dix où l'emploi public était dominant. La plupart des salariés n'effectuent plus leur carrière dans la même entreprise, la nature des entreprises n'est plus la même et l'émergence d'une société de l'innovation et de la connaissance rend plus nécessaire encore une plus grande interpénétration entre les temps consacrés à la formation et à l'activité que celle-ci soit formelle ou informelle, entre le salariat et l'entrepreneuriat.

De la formation, initiale ou continue, dépendra donc la possibilité donnée aux individus de construire leur parcours de vie et de travail. D'elle dépend aussi la capacité collective à tendre vers le plein-emploi sans abandonner à l'exclusion les moins formés, jeunes ou moins jeunes.

Les systèmes de formation professionnelle ont été construits très largement dans les années soixante-dix, après les indépendances en copiant les modèles du Nord. Ils ont été conçus pour des économies caractérisées à l'époque par une forte prééminence du secteur public et un secteur de production à forte dominante agro-industrielle et minière peu différencié et peu intégré. Cette organisation doit céder la place à de nouveaux modèles productifs qui intègrent fortement les chaînes de valeurs, pour créer de la richesse et de l'emploi mais aussi les composantes sociales et environnementales auxquels les usagers et les consommateurs sont de plus en plus sensibles. Il devra :

- Articuler de façon interactive, la différenciation des produits, la réactivité des processus, des relations sociales qui concilient mobilité et sécurité, des contextes linguistiques, culturels et religieux différents ;
- S'appuyer sur un système de formation initiale et continue qui assure un haut niveau général de compétences attendues, une forte capacité d'initiative individuelle et d'apprentissage de nouveaux savoirs, une forte capacité à innover et entreprendre.

Les mutations technologiques sont incessantes, entraînant dans leur sillage des innovations accélérées. L'emploi et donc les compétences doivent ainsi s'adapter sans cesse à ces nouvelles réalités. **Cette adaptation des emplois et des formations caractérise l'économie d'aujourd'hui et celle de demain.** Elle conduit notamment à une forte évolution des parcours professionnels, facilités par les dispositifs de développement de la formation professionnelle tout au long de la vie. Cet enjeu de la professionnalisation est primordial pour la jeunesse africaine et pour le développement d'une société inclusive et respectueuse des droits humains. **Il oblige à adapter et à ajuster les systèmes de formation à ces évolutions.**

Aujourd'hui, peut-on dire qu'il n'y a ou qu'il n'y aura pas d'accès à l'emploi, qu'il y aura maintien dans l'emploi, qu'il n'y aura pas de création d'entreprises sans formation ?

La conception des systèmes de formation a énormément évolué ces dernières années dans le monde avec une individualisation progressive de la formation. C'est également une réponse pédagogique à la nécessité des étudiants et des salariés à se former à leur rythme et selon leurs besoins. Il s'agit d'une première étape qui modifie et impacte fortement l'avenir des systèmes de formation. Ces systèmes de formation vont devoir poursuivre leur mutation dans la continuité de l'individualisation en y renforçant la dimension numérique. C'est un bouleversement majeur qui va se produire en un temps très court. **Quelles seront les conséquences sur les systèmes existants, sur le lien social, sur de nouveaux risques d'exclusions ?**

En effet, la formation de demain sera à forte composante numérique en Afrique, pour pouvoir faire face à l'arrivée massive de jeunes dans les systèmes éducatifs et dans le monde du travail. Dans ce cadre, les défis sont énormes. **Comment prendre en compte les mutations d'une société africaine de plus en plus connectée où les savoirs, les savoir-faire, les services (santé...), l'information seront désormais numériques pour être accessibles, en termes de modalités pédagogiques et de prix, au plus grand nombre ?**

Comment passer en un temps très court d'une structure de société traditionnelle, aujourd'hui plus urbanisée et connectée vers un modèle où les apprenants sont autonomes. **Dans lequel on favorisera le travail collaboratif, l'innovation, l'esprit d'entreprise tout en renforçant les interactions entre eux et les enseignants ou formateurs, le tout en favorisant l'émancipation par l'acquisition et la validation de compétences ?**

Quels seront les freins culturels, religieux qui vont favoriser et/ou s'opposer à ces évolutions, comment concilier l'individualisme, la solidarité et l'inclusion sociale, comment assurer une continuité entre les territoires, les villes et les campagnes, la côte et l'hinterland, les pays riches et les pays pauvres ... ? Dans un contexte africain où on est surpris par la progression rapide du mobile et des applications associées dès l'instant où ils apportent des réponses à des besoins de base.

3 LEVIERS SONT INCONTOURNABLES POUR RELEVER LE DEFI DE LA FORMATION

EN AFRIQUE

Lors de l'événement Africa Rising, le FMI saluait les performances économiques du continent, désormais considéré comme la « destination privilégiée des investissements directs étrangers » avec 5,4% de croissance économique cette année et 5,5% annoncés en 2015. Selon le McKinsey Global Institute, les « Lions » africains arrivent à l'aube d'une croissance pérenne. Décollage, éveil, essor... L'unanimité des discours est frappante. Mais gardons-nous des conclusions hâtives et d'un enthousiasme aveugle. Ces chiffres ne doivent en effet pas masquer une réalité, certes prometteuse, mais bien plus complexe, car faite de disparités entre pays, d'urbanisation galopante, de jeunes au chômage et de grande pauvreté persistante.

Dans leur rapport conjoint Perspectives économiques en Afrique 2014, la BAD, l'OCDE et le PNUD soulignent les risques extérieurs – dépendances aux flux financiers et migratoires – et intérieurs – instabilité politique, que les économies africaines devront surmonter pour pérenniser la croissance. Dans cet article, nous reviendrons sur un enjeu majeur souligné dans ce rapport pour tempérer et, espérons-le, dépasser ces risques : la formation des jeunes.

Le chômage des jeunes, touche paradoxalement davantage les plus diplômés, ce qui montre l'écart croissant entre les formations et les besoins de compétences, crée des frustrations qui seront une des principales causes de révoltes sociales, de contestations politiques, de conflits ethniques ou religieux et source d'alimentation du terrorisme. Ces risques sont bien sûr favorisés par les disparités économiques, les migrations intra africaines et le caractère désordonné de la croissance urbaine, déjà accusée de renforcer les inégalités et de déliter les solidarités traditionnelles.

Cette explosion urbaine est pourtant source d'opportunités et d'efficacité économiques, d'innovation. Elle rapproche l'Afrique du modèle asiatique. Mais les qualifications nécessaires pour soutenir une telle mutation, sans équivalent dans l'histoire de l'humanité ne sont pas aujourd'hui au rendez-vous. Dans ce contexte, l'accès à des formations, adaptées aux besoins en compétences des économies africaines en pleine expansion est un défi majeur pour faire de la jeunesse un facteur de paix, de stabilité, et de croissance durable. Pour relever ce défi, les principaux acteurs institutions de formation, entreprises, pouvoir publics et partenaires au développement, conviennent qu'il faut agir sur trois leviers :

1/ La valorisation du capital humain

En avant-propos, posons un autre regard sur l'Afrique : [Lien vers Carte Afrique-Monde] Éloquent non ? En remettant en perspectives les réalités de l'espace africain, cette carte nous permet de mesurer plus justement le poids relatif qu'est appelé à exercer le continent africain dans les prochaines années.

Aujourd'hui, 1 habitant de la planète sur 7 est africain. En 2040, la population africaine totalisera 1 milliard de personnes en âge de travailler, soit plus que la Chine et l'Inde réunies, ce qui en fera la première force de travail mondiale. Parmi eux, 400 millions de 15-25 ans : c'est 6 fois la population de la France.

Or actuellement, 70% des jeunes en âge de travailler sont sans emploi, avec un travail partiel ou relevant du secteur informel. D'ici 2020, ce sont 122 millions de jeunes qui arriveront sur le marché du travail. Faisons un rapide calcul : plus de 85 millions de jeunes risquent de venir gonfler les rangs des chômeurs, alors même que le nombre d'emplois non pourvus ne cesse d'augmenter faute des qualifications requises.

Deux explications à cela, outre le facteur structurel de l'explosion démographique. D'une part, le taux d'accès à l'enseignement supérieur qui est l'un des plus faibles au monde. En Afrique subsaharienne, il atteint difficilement les 5 %. Le manque d'infrastructures éducatives n'y est pas étranger et quand elles existent les formations qu'elles délivrent ne correspondent le plus souvent pas aux besoins des employeurs. Ainsi, le problème de l'inadéquation de l'offre de formation à la demande de compétences est clairement identifié comme l'un des principaux freins à l'entrée de la jeunesse africaine sur le marché du travail. D'autre part, la croissance économique même à un rythme soutenu n'est pas suffisante pour créer suffisamment d'emploi dans ce qu'il est convenu d'appeler le secteur formel. On estime que 3/4 des jeunes arrivants sur le marché du travail devront s'auto-employer. Ces deux populations devront changer d'emploi plus de 10 fois durant leur vie professionnelle. Le système scolaire ne les prépare pas à cette réalité, n'est pas capable aujourd'hui de les amener à gérer leur potentiel de compétence et pour cela de leur offrir la possibilité de se former tout au long de la vie.

« La pénurie de compétences est particulièrement présente dans les marchés qui connaissent un développement rapide, comme l'Afrique où 82 % des dirigeants disent que la disponibilité des talents est une préoccupation importante. » Daniel Giffard-Bouvier, Associate, PwC..

La formation et la gestion du capital humain en Afrique représentent donc un enjeu majeur aujourd'hui reconnu et mis en avant par l'ensemble des acteurs.

Ceci d'autant plus que cette population, jeune, consciente de ses intérêts, citoyenne du monde, exprime des attentes qui sont à rapprocher de la modernité citadine, qui induit de nouvelles formes de consommation et une plus grande sensibilité aux questions sociétales et environnementales.

C'est bien l'accès de cette classe moyenne émergente à des services d'éducation adaptés et capable de lui donner accès aux compétences recherchées sur le marché du travail qui pourra dynamiser le continent, et créer durablement une véritable valeur ajoutée. Sauf à rester dans un système de dépendance où le cours des matières premières, l'aide au développement et les transferts provenant des diasporas seront encore les déterminants de la croissance et les flux migratoires intra et extra africains la variable d'ajustement.

Contre une Afrique sous perfusion, le dynamisme et l'optimisme de sa population, sa jeunesse pour peu qu'on lui donne les moyens de révéler son potentiel, est la clef de la transformation. La première étape, c'est la prise de conscience de la richesse d'un tel capital humain, inédit dans l'histoire de l'humanité, et celle-ci semble bel et bien engagée.

La Banque Africaine de développement vient d'ailleurs d'adopter en avril 2014 une nouvelle stratégie de développement humain qui engage une rupture avec le passé. Il s'agit donc maintenant de passer des déclarations aux actes.

2/ Le saut technologique

Après l'humain, le second levier est technologique. Pour valoriser pleinement son potentiel démographique et en révéler toute la richesse, l'Afrique devra innover, investir et passer directement dans une nouvelle ère, celle de la révolution numérique dans l'éducation. Si des freins culturels forts nous empêchent, en France, de passer à la vitesse supérieure pour l'utilisation des nouvelles technologies dans la formation, il en va tout autrement en Afrique où un outil est très vite adopté s'il apporte, dans un rapport prix, efficacité, qualité en phase avec le contexte socio-économique local, une réponse adaptée à un problème ou à une contrainte.

Prenons ainsi l'exemple de la Mauritanie. Dans les années 80, la population, nomade et éparse sur un territoire immense, était considérée par les experts du développement comme "inapte" ou réfractaire au progrès et à la modernité. L'arrivée des téléphones portables a radicalement changé la donne : cette technologie nomade correspondait parfaitement aux modes de vie nomade. Elle est venue, réduire les distances et redonner toute sa puissance et son efficacité à un réseau commercial dépassant, grâce à la diaspora, les frontières du pays. De nouvelles formes d'échanges et de commerce liées, utilisant la nouvelle technologie, se sont très rapidement développées.

Aujourd'hui 720 millions d'Africains possèdent un téléphone portable, 167 millions utilisent internet et 52 millions sont déjà sur Facebook. 1% seulement ont un ordinateur, technologie domestique aujourd'hui dépassée par les tablettes numériques dont le nombre de détenteur croît maintenant proportionnellement à la baisse des prix. Cet essor doit encore être encouragé car l'accès à Internet reste encore très inégal, surtout en zone rurale. Il ouvre cependant des opportunités sans précédent pour le développement massif de nouvelles technologies de l'information qui viendront notamment suppléer aux limites des systèmes éducatifs traditionnels, à travers des investissements dans des solutions de type « open university » et E-Training. La bataille qui est lancée aujourd'hui est donc celle des contenus. Comment alimenter ces réseaux en services et contenus éducatifs adaptés au double enjeu de l'acquisition du savoir et de la compétence.

Le système éducatif mondial est en plein bouleversement. Les MOOCs n'ont pas modifié le mode d'enseignement hérité de l'ère industrielle. Ils permettent de passer d'une transmission physique du savoir à une transmission numérique du savoir, d'un accès passif à un accès pro-actif au savoir.

Mais les Moocs ne sont qu'une étape dans cette transformation, l'enjeu aujourd'hui est de réaliser un saut technologique et pédagogique pour ouvrir la voie à une acquisition numérique des compétences et des savoir-faire. Il faut envisager une offre massive capable de répondre à une demande massive pour réduire le gap qui s'accroît entre les qualifications disponibles et les besoins du marché du travail.

Le problème se pose, comme nous l'avons vu, avec une acuité plus grande dans les pays émergents où se conjuguent croissance démographique et croissance économique mais où l'éducation est identifiée par McKinsey comme le second secteur dans lequel Internet peut avoir un impact décisif en termes de productivité, après les services financiers.

Si l'on considère les chiffres, le potentiel d'investissement et la prédisposition à intégrer rapidement des innovations pertinentes, l'Afrique peut ainsi réaliser ce saut technologique et construire « plus vite » une nouvelle économie du savoir basée sur les technologies numériques.

Les entreprises l'ont d'ores et déjà compris et se lancent dans la formation numérique de leurs collaborateurs. Depuis plusieurs années, Suez Environnement forme ainsi ses nouveaux employés grâce à un serious game ou jeu sérieux, conçu par KTM Advance, le leader européen du secteur. Accessible en ligne partout dans le monde, Ambassador (le nom du jeu) permet de former plus vite et plus efficacement les nouveaux recrutés qui s'insèrent alors plus rapidement et répondent plus efficacement aux objectifs de productivité de l'entreprise. Les institutions de formation comme l'EDHEC se lancent

Ce sont donc bien les synergies entre les acteurs locaux, les acteurs économiques et des précurseurs innovants qui pourront créer un nouvel écosystème et ouvrir de nouvelles perspectives pour la formation dans les pays émergents, en s'appuyant sur les besoins et le dynamisme des classes moyenne. Dans le contexte africain actuel

3/ L'alliance Etat-Entreprises : les partenariats publics-privés

Pour se développer, la formation et, a fortiori la formation professionnelle qui souffre encore d'une image de cursus de second rang a besoin d'un partenariat solide entre le monde éducatif et le monde professionnel. Un tel partenariat permet de prendre en compte les besoins en compétences des entreprises comme finalité de la formation et multiplie les opportunités d'acquérir de l'expérience terrain (stages, apprentissages, etc.).

Or, la façon dont les sociétés et par conséquent les marchés du travail sont structurés en Afrique, ne favorise pas ce partenariat entre l'enseignement et l'univers professionnel. Sur le modèle de l'apprentissage tel que pratiqué par les artisans autrefois, le travail informel joue un rôle essentiel dans la formation des jeunes, sans que les compétences acquises de cette manière puissent être "officiellement" reconnues. L'emploi formel a été jusqu'à très récemment encore principalement public et fortement homothétique avec une grille de diplômes et de métiers hérités du système colonial.

Aussi, pour rendre pertinentes les formations au regard des besoins de l'économie africaine d'aujourd'hui et de demain, il est indispensable que le secteur privé formel devienne un véritable partenaire du monde éducatif public et privé. Le système public d'éducation n'accueille qu'un tiers environ des élèves et étudiants, les pouvoirs publics doivent donc encourager des partenariats publics-privés seule voie pour améliorer l'adéquation formation-emploi. Certains pays montrent la voie comme le Maroc avec Renault pour former les futurs employés de l'usine de Tanger. Le même processus est en cours pour accélérer l'essor de la filière énergies renouvelables. Le Rwanda, pour sa part, a décidé d'investir massivement dans l'économie numérique et de former les techniciens et les ingénieurs dont la filière aura besoin.

Pour essayer de conclure sur ces trois leviers sur lesquels on doit agir pour relever le défi de la formation des jeunes en Afrique, que peut-il se produire si l'on met ensemble une jeunesse dynamique, des outils numériques et des conditions favorables à l'essor du secteur privé sinon l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs.

Elle est déjà présente et visible, que ce soit au sein du iHub de Nairobi, dans le e-commerce avec Jumia à Lagos, avec les inventeurs de Faso Soap à Ouagadougou, en Côte d'Ivoire les prometteurs de la tablette Qelasy qui veut révolutionner l'éducation.

En rupture avec la culture de l'assistanat et du commerce informel, cette nouvelle génération, citoyenne du monde, qui émerge notamment dans l'économie sociale et les services va-t-elle engager le continent africain à faire un saut vers une nouvelle économie, plus solidaire, plus durable, plus respectueuse de l'homme et de l'environnement ?

Blog Paul Ginies sur Huffington Post – 25 juin 2014 - Johanna Niedzialkowski